



Association des résidents
du LAC-DES-PILES inc.

Crédit photo: Catherine Leduc



LE PILIER

JOURNAL DE L'ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DU LAC-DES-PILES

www.lacdespiles.org

VISITEZ-NOUS!

Édition Automne 2015

Mot du Président

Par *Éric Bergeron*

Bonjour à tous,

L'été est maintenant loin derrière nous et l'automne déjà bien entamé. Pour plusieurs d'entre vous, les travaux de fermeture sont terminés et vous ne retrouverez le lac qu'au printemps prochain.

Lors de la dernière réunion de notre CA, nous avons accueilli au sein de ce dernier M. André Magny, président du conseil d'administration du Camping-Plage Baie Martin. Tel que le stipulent nos statuts et règlements, M. Magny devient de facto membre de notre conseil d'administration. Cette rencontre nous a entre autres permis d'apprendre que de nouveaux membres ont rejoint le CA du Camping-Plage Baie Martin et que ce nouveau conseil souhaite collaborer étroitement avec l'Association des résidents du Lac-des-Piles afin qu'ensemble nous puissions agir de façon cohérente pour protéger l'environnement et promouvoir la sécurité sur le lac et ses alentours. À la lumière de cette première rencontre, je crois sincèrement que nous aurons des discussions constructives et amicales, et ce, dans un esprit d'ouverture et de conciliation. J'aimerais donc officiellement souhaiter la bienvenue à M. André Magny au sein du CA de notre association.

Parmi les sujets qui risquent d'occuper notre hiver, citons notamment le dépôt du nouveau rôle d'évaluation municipale de la ville de Shawinigan. Soyez assurés que l'Association sera présente pour défendre ses membres, les écouter et faire entendre leur voix auprès de nos élus municipaux.

Sur ce, je vous laisse à la lecture de cette édition automnale du Pilier et je vous souhaite un bel automne en mon nom et celui des membres du CA de l'Association des résidents du Lac-des-Piles.

PRÉSENTATION DU

NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DU LAC-DES-PILES

Par *Catherine Leduc*, directrice des communications

2015-2016



Crédit photo: Michael Molesworth

Voici le nouveau conseil d'administration de l'Association des résidents du Lac-des-Piles pour la période 2015-2016.

De gauche à droite :

Claude Leclerc (secrétaire),
Pierre Marchand (trésorier),
Éric Bergeron (président),
Catherine Leduc (directrice des communications),
Normand Ayotte (directeur aux relations externes),
Stephen Thompson (directeur de l'environnement)
et **Joan Hamel** (vice-présidente).

Absents sur la photo :

Katherine Ouellette (collaboratrice et responsable de la page Facebook et du site internet)
et **André Magny** (représentant du CA du Camping-Plage Baie Martin).

Les membres du CA souhaitent remercier du fond du cœur **Michael Molesworth** pour ses nombreuses années d'implication au sein du conseil d'administration.



Par Claude Leclerc, Secrétaire

L'Assemblée générale 2015 de l'Association des Résidents du Lac-des-Piles s'est tenue à Ste-Flore le dimanche 5 juillet. 42 membres de l'Association ont participé à ce rendez-vous annuel.

Plusieurs sujets étaient prévus à l'ordre du jour dont :

- Le message du Président;
- L'adoption des états financiers de l'Association;
- La participation de l'Association au RACELS;
- L'élection des membres du CA pour 2015-2016;
- La présentation de notre conseillère municipale, Mme Nancy Déziel;
- Le portrait diagnostic du Bassin Versant du Lac des Piles et la stratégie de protection de l'eau potable;
- Le projet Escouade bleue pour l'été 2015;
- Le tirage de prix de présence.

Le message de notre président a porté sur l'état des routes qui ceignent le lac, sur la création d'un comité de travail interne sur l'environnement et le développement durable ainsi que sur la mise à jour du rôle triennal d'évaluation municipale (2016-2018) qui est attendu à l'automne 2015.

Par la suite, il a été recommandé que notre Association se joigne au RACELS (Regroupement des Associations de Cours d'eau et de Lacs de Shawinigan). Ce nouveau mouvement vise à défendre et protéger les intérêts des riverains sur le territoire de la Ville de Shawinigan. Plusieurs lacs ou cours d'eau y sont déjà représentés.

Il a également été question du Plan directeur de l'eau qui sera adopté par la Ville prochainement. Nous souhaitons être partenaires dans cette démarche puisque la protection de l'environnement fait partie de nos grandes préoccupations. Un comité de travail sur l'environnement a d'ailleurs vu le jour dernièrement dans notre association. Nous souhaitons être associés à toutes les phases prévues pour dresser le portrait diagnostic du Bassin Versant du Lac des Piles et développer une stratégie de protection de l'eau potable.

Vous avez probablement reçu la visite des intervenants de l'Escouade bleue au cours de l'été. Des étudiants ont visité les propriétés en bordure du lac afin de dresser un état de situation concernant l'aménagement de la bande riveraine. Nous vous rappelons que la Ville exige qu'une bande riveraine de 15 mètres (50 pieds) soit aménagée en bordure du lac afin de protéger le littoral, de contrer l'érosion des berges, de ralentir le réchauffement de l'eau et d'éviter que des sédiments se retrouvent dans le lac lors de fortes pluies. Des conseils ont été donnés aux propriétaires concernant l'aménagement de cette bande riveraine.

Plusieurs sujets ont été amenés par les participants lors de l'AGA :

- Entretien et protection de la prise d'eau potable de la Ville;
- Exploitation d'une Marina au Camping de la Baie-Martin;
- L'Évaluation des terrains en bordure du lac par une firme indépendante;
- Le programme de contrôle des insectes piqueurs;
- La coordination des différentes lois et des règlements municipaux, provinciaux et fédéraux régissant l'activité humaine sur les cours d'eau;
- La gestion et le contrôle des règlements municipaux concernant l'aménagement et l'entretien des fosses septiques;
- L'aménagement d'un nouveau tronçon de route du côté de St-Gérard des Laurentides;
- L'empiérement des rives par certains propriétaires;
- La modification des limites de vitesse (30 à 50 km/h) sur la route du secteur Grand-Mère;

Mme Nancy Déziel, conseillère municipale, a répondu à diverses questions portant notamment sur:

- La protection de l'île;
- L'état des routes autour du lac;
- L'augmentation des bateaux à la Baie Martin;
- L'état de santé du Lac et le plan directeur sur la protection du Lac des Piles;
- Les développements domiciliaires autour du lac.

Mme Déziel a également fait part des projets en cours concernant le Lac des Piles :

La Ville de Shawinigan se dotera d'un plan intégré de développement durable. La protection de l'environnement et le maintien de la qualité de l'eau potable feront partie de cette planification. Étant donné qu'une partie de l'eau potable de la Ville est puisée dans le lac, les résidents du Lac seront appelés à collaborer avec les autorités municipales dans la réalisation des différents objectifs.

Différentes interventions en ce sens sont prévues :

- Échantillonnage de l'eau;
- Inventaire des fosses septiques;
- Plan d'urgence en cas de contamination;
- Plan d'urbanisme autour du lac;
- Gestion des fossés;
- Contrôle de l'érosion;
- Protection de la bande riveraine.

Par la suite, M. Jean-Philippe Baril-Boyer a présenté un résumé du le Plan directeur sur la gestion de l'eau en préparation à la Ville. La phase 1 du sera réalisée au cours des prochains mois. Finalement, M. Arthur DeGrandpré a présenté le projet de l'Escouade bleue qui est mandatée pour sensibiliser les riverains à l'aménagement de la bande de protection riveraine.

L'élection des administrateurs de l'Association a permis de nommer un nouveau Conseil d'administration pour l'année 2015-2016.

Voici la liste de vos administrateurs :

- Président : M. Éric Bergeron
- Vice-présidente : Mme Joan Hamel
- Secrétaire : M. Claude Leclerc
- Trésorier : M. Pierre Marchand
- Direction des communications : Mme Catherine Leduc
- Direction à l'environnement : M. Steven Thompson
- Direction aux relations externes : M. Normand Ayotte

En fin d'assemblée, différents prix de présence ont été tirés au hasard parmi les participants. **Voici la liste des gagnants et les prix qu'ils ont remportés :**

- **Colette Beaudoin**, Café Bucolique;
- **Michel Bergeron**, Restaurant Le Zélé;
- **Jacques Lavergne**, Restaurant et Boulangerie Ent'deux tranches;
- **Léna Sauvageau**, Bassin-versant St-Maurice;
- **Christine Béliveau**, Restaurant Angéline;
- **Marc Lemaire**, Restaurant Angéline;
- **Claude Isabelle**, Pépinière du Parc
- **Ron Cantin**, Pépinière du Parc
- **Benoît St-Aubin**, Pépinière du Parc

L'Assemblée générale a pris fin à 12h00. **Merci à tous nos invités et bravo aux membres qui se sont déplacés pour manifester leur intérêt et donner vie à notre Association.**



www.baie martin.com



Credít photo: Catherine Leduc

Des NOUVELLES du Camping-Plage Baie Martin

Par André Magny, représentant du CA du Camping-Plage Baie Martin

Bonjour,

D'entrée de jeu, je tiens à remercier le conseil d'administration de l'Association des résidents du Lac-des-Piles de m'offrir cette tribune. Je profiterai de l'occasion pour vous présenter le tout nouveau conseil d'administration du Camping-Plage Baie Martin et pour faire une mise à jour des fondements de notre organisme.

Laissez-moi d'abord me présenter. Je suis André Magny, résident du camping avec ma famille depuis maintenant 4 ans. Dans la vie, je suis officier cadre à la Sûreté du Québec. Cet été, j'ai décidé de m'impliquer dans le conseil d'administration avec d'autres personnes afin de positionner le Camping-Plage Baie Martin comme un bon citoyen corporatif, ceci impliquant de travailler en harmonie avec l'Association des résidents du Lac des Piles et la Ville de Shawinigan. J'occupe donc depuis un siège sur votre conseil d'administration en plus de siéger sur le comité des bassins versants avec la Ville.

Mes collègues du conseil d'administration du camping et moi avons entrepris ce que je qualifierais de chantier : d'importants travaux de restructuration qui, nous l'espérons, amélioreront l'image du Camping-Plage Baie Martin.

Nous en sommes présentement à réviser tous nos règlements internes afin de les arrimer avec ceux de l'Environnement et de la Ville. Nous avons mis sur pied un comité sur l'urbanisation de notre camping, un comité sur l'environnement et un autre sur nos embarcations à moteur. Tous ces travaux ont un seul but commun: devenir un camping qui utilise la nature et le Lac des Piles dans le plus grand respect des règles environnementales.

Les travaux ont commencé par la mise en place d'un cadre de travail. Celui-ci s'est traduit par l'énoncé d'une mission, d'une vision et de valeurs qui dicteront les décisions des membres de notre conseil d'administration. En voici les extraits :

NOTRE MISSION

Offrir à nos campeurs saisonniers et occasionnels ainsi qu'aux visiteurs des terrains de camping un site et une plage aménagés dans le plus grand respect de la nature, en harmonie avec la communauté qui partage le Lac des Piles.

NOTRE VISION

Devenir un camping qui utilise la nature et le Lac des Piles dans le plus grand respect des règles environnementales.

Maintenir les coûts d'utilisation du camping à son plus faible niveau possible.

Adopter une philosophie de croissance durable en augmentant la valeur du camping tout en réduisant les répercussions sur l'environnement.

NOS VALEURS

L'intégrité, le respect des gens, la protection de l'environnement, la joie de vivre et, naturellement, la famille.

Comme vous pouvez le constater, mes collègues et moi voulons travailler en harmonie avec nos partenaires. Nous espérons que ces quelques mots vous auront permis de mieux nous connaître et que, si vous aviez des craintes, cela aura permis de les apaiser.

Credít photo: Claude Leclerc

CONTAMINATION bactériologique à la Baie Martin

Par Catherine Leduc, directrice des communications

– des précisions

Le 30 juillet dernier, suite à un prélèvement effectué dans le cadre du programme Environnement-Plage, la plage du Camping de la Baie Martin s'est vu octroyer la cote D en raison d'une contamination bactériologique élevée. La baignade y a donc été formellement interdite jusqu'à ce que la situation se rétablisse, le 4 août suivant. Il est à noter que depuis le début du programme, cette plage avait toujours obtenu la cote A.

En ouverture, il apparaît important de spécifier que cette contamination ne provenait pas du camping comme tel. Si des prélèvements d'eau se font à sa plage, c'est parce que le camping est inscrit au programme Environnement-Plage du Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MDDELCC).

Chaque saison, le Ministère invite les exploitants de plage à participer au programme Environnement-Plage. Ce partenariat permet au Ministère et aux participants au programme d'être en mesure d'informer la population de la qualité bactériologique des eaux de baignade des plages inscrites et, ainsi, de permettre à la population de profiter de ces lieux, pleinement et en toute sécurité. C'est sur la base de la qualité bactériologique des eaux de baignade qu'une cote A (excellente), B (bonne), C (passable) ou D (polluée) est attribuée aux plages participantes.

Il a été convenu avec le MDDELCC qu'il revenait à la municipalité de prendre en charge le dossier et de trouver la source de la contamination de l'eau. L'équipe Environnement de la Ville de Shawinigan a donc procédé à une vérification des terrains et des installations septiques des propriétés avoisinantes. Ainsi, après investigation, la Ville a conclu que la contamination provenait d'une fosse ayant connu un débordement dans les jours ayant précédé l'attribution de la cote D. Des travaux pour corriger la situation ont été entrepris dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, les résultats d'analyse des échantillons d'eau des tributaires de part et d'autre de la plage de la Baie Camping ne présentent aucune anomalie.

Il est possible de connaître la qualité bactériologique des eaux de baignade des plages québécoises inscrites au programme Environnement-Plage en consultant le site Web du Ministère à l'adresse suivante : www.mddelcc.gouv.qc.ca

Autrement, pour demeurer informé de ce qui se passe sur votre lac, rejoignez-nous sur Facebook!

Classification de la qualité bactériologique des eaux de baignade des plages en milieu d'eau douce ou en milieu marin

Classification et qualité des eaux de baignade		Moyenne arithmétique en UFC/100 ml	
		Plages en milieu d'eau douce	Plage en milieu marin*
Cote	Qualité	Escherichia coli	Entérocoques
A	Excellente	≤ à 20	≤ à 5
B	Bonne	de 21 à 100	de 6 à 20
C	Passable	de 101 à 200	de 21 à 35
D	Polluée	≥ à 201	≥ à 36

* Source site internet du MDDELCC

Plan directeur de l'eau du Lac des Piles

– suivi des travaux

*Par Catherine Leduc,
directrice des communications*

À l'assemblée générale annuelle de juillet, nous vous apprenions que l'équipe de Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM) avait reçu un mandat par la Ville de Shawinigan pour établir :

- le portrait et le diagnostic de l'état des ressources en eau du Lac des Piles en vue de la refonte du schéma d'aménagement de la Ville;
- l'analyse du niveau de vulnérabilité de la source d'eau dans le cadre du processus d'application des mesures de conformité de la prise d'eau potable au nouveau règlement sur le prélèvement des eaux de surface.

Tout le long de la saison estivale 2015, l'équipe de BVSM a multiplié les échantillonnages pour recueillir un maximum de données sur le territoire du Lac des Piles. Les résultats d'analyses de cette étude de longue haleine seront connus en février 2016 puis seront présentés officiellement aux membres lors de l'AGA de juillet 2016.

Parallèlement aux activités de BVSM, tous les riverains ont reçu la visite de l'Escouade bleue durant la période estivale. Composée majoritairement d'étudiants au Baccalauréat en Sciences de l'Environnement, l'Escouade bleue avait comme mandat d'évaluer la qualité de nos bandes riveraines en leur attribuant une cote. Le règlement sur les bandes riveraines entrant en vigueur au printemps prochain, chacun est désormais responsable de veiller à la conformité de sa rive afin d'éviter toute sanction.

Finalement, merci à tous ceux d'entre vous qui avez eu l'amabilité de participer à un sondage initié par l'équipe de Bassin Versant. Ce sondage en ligne s'intéressait à la perception des résidents face à divers enjeux et préoccupations existant au lac. Les résultats de cette étude seront également comptabilisés et serviront à compléter le portrait diagnostique en lui conférant, entre autres, une dimension sociale.

CRÉATION

du REGROUPEMENT DES ASSOCIATIONS DE COURS D'EAU ET DE LACS DE SHAWINIGAN (RACELS)

Par Joan Hamel, Vice-Présidente

Suite au rôle triennal d'évaluation 2013 à 2016 de la ville de Shawinigan ayant eu pour effet d'augmenter la valeur des terrains et les taxes municipales des citoyens possédant un terrain ou une propriété riveraine de lacs ou de cours d'eau, un regroupement des associations des propriétaires surtaxés de Shawinigan (RAPSS) s'est formé. Sa mission était de mettre en place des actions concrètes pour contrer la hausse de taxes. De ce regroupement, deux comités sont nés dont un premier pour examiner les méthodes d'évaluation actuelles et ainsi pouvoir les bonifier et, le second, pour porter un regard critique sur les dépenses de la ville.

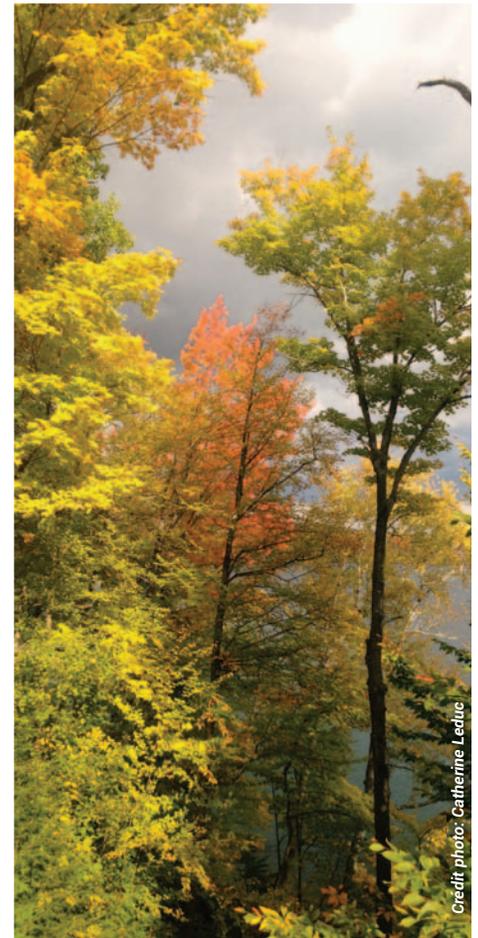
Il fut proposé de modifier la mission du RAPSS et d'élargir sa représentativité à l'ensemble des associations de cours d'eau et de lacs situées sur le territoire de la ville de Shawinigan. Ainsi fut donc fondé Le Regroupement des Associations de Cours d'Eau et de Lacs de Shawinigan (RACELS) le 2 août 2015.

Plusieurs Associations répondent positivement et deviennent membres du RACELS. Notons l'Association pour la protection de l'environnement du Lac Mondor, l'Association du chemin Lavergne, l'Association des propriétaires riverains du Lac Lamarre, l'Association du Lac Caron, l'Association du Lac à la Perchaude, l'Association des résidents du Lac des Piles, l'Association des propriétaires de Pointe à Comeau, l'Association du Lac Vincent, l'Association du Lac Olscamp.

Le RACELS est en attente de réponses de l'Association du Lac-à-la-Tortue, du lac Chrétien, du lac Canard et du lac des Neiges.

La missions du RACELS est de :

- Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine environnemental des cours d'eau et des lacs du territoire de la Ville de Shawinigan en privilégiant l'approche par bassin versant ;
- Coordonner, organiser et conduire au nom des associations membres, toute représentation auprès des autorités et tierces parties afin de défendre les intérêts des riverains ;
- Faciliter l'acquisition de services et la mise en commun des expertises ;
- Informer et soutenir les associations membres sur différents dossiers sur les meilleures pratiques environnementales pour améliorer l'état de santé de nos plans d'eau.



RÈGLEMENT

sur le prélèvement des eaux et leur protection

Par **Claude Leclerc, Secrétaire**

Le Ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques a édicté un nouveau règlement le 16 juillet 2014. Il est entré en vigueur le 14 août 2014. Ce règlement encadre toutes les activités de prélèvement des eaux et leur protection sur le territoire du Québec.

Par conséquent, les Villes ont l'obligation de modifier, adapter ou amender leurs propres règlements sur le prélèvement des eaux. La Ville de Shawinigan a donc pris les mesures nécessaires afin de se conformer à ce nouveau règlement provincial. Depuis mars 2015, tout propriétaire qui désire aménager un puits de surface, un puits artésien ou simplement capter l'eau dans un cours d'eau doit demander un permis à la Ville de Shawinigan.

Cette nouvelle réglementation concerne les nouveaux aménagements de captation de l'eau. Si vous possédez déjà un puits ou si vous captez déjà l'eau du Lac pour les besoins de votre résidence ou de votre chalet, vous n'avez pas à demander de permis. Seules les nouvelles résidences doivent se conformer à cette réglementation. Par contre, si vous modifiez votre système actuel pour le remplacer par un nouveau système, vous devrez demander un permis à la Ville.

Cette mesure vise avant tout à protéger les citoyens contre les risques d'intoxication liés à une mauvaise installation ou à une captation des eaux qui sont impropres à la consommation. Suite à la demande de votre permis, un technologue en environnement se rendra sur place afin de vérifier s'il existe des sources de contamination près de votre résidence. La Ville possède un répertoire des fosses septiques, des anciens dépotoirs ou des cours d'eau à risque. Le technologue vérifiera si votre future installation pourrait être contaminée par des polluants, avant que vous débutiez les travaux. Il pourra également vous guider dans le choix du meilleur système pour votre résidence.

Vous trouverez ci-dessous le lien qui vous conduira sur le site du Ministère afin d'en connaître davantage sur cette réglementation. <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/EAU/prelevements/reglement-prelevement-protection/index.htm>

Vous pouvez également communiquer avec la Ville de Shawinigan pour toute question relative à cette nouvelle réglementation. La demande d'un permis n'entraîne pas des frais très élevés et pourrait vous éviter des dépenses onéreuses et même des risques de contamination lors de l'installation de votre système de captation des eaux.



Crédit photo: Catherine Leduc



Crédit photo: Claude Leclerc



Crédit photo: Catherine Leduc



LE PILIER

JOURNAL DE L'ASSOCIATION DU LAC-DES-PILES

PASSE de 4 à 3 parutions par année

Par Catherine Leduc, directrice des communications

Afin d'alléger la somme de travail et de diminuer les coûts liés à la production du Pilier, nous avons pris la décision de réduire le nombre de parutions du journal en passant dorénavant de quatre à trois numéros par année. Les numéros d'octobre et de décembre seront donc désormais fusionnés en un seul. Les dates de parution des numéros de mars et de juin demeurent inchangées.

Nous pouvons vous assurer que ce changement n'aura aucun impact sur l'information qui vous est acheminée, que ce soit en qualité ou en quantité.

À la lecture de ce tout premier numéro fusionné, nous espérons que vous avez pu constater notre volonté de même notre engagement à vous tenir informés au meilleur de nos capacités.



Credit photo Michael Molesworth



Nous vous souhaitons une belle période des Fêtes !

Soyez prudents !



Association des résidents du Lac-des-Piles

Suivez-nous sur notre page Facebook où nous nous efforçons de mettre à jour des informations d'intérêt public pour les amateurs de nature et d'environnement que vous êtes ainsi que les avis de convocation, invitations aux activités, photos et articles concernant le Lac des Piles.

Nous vous invitons à venir cliquer sur l'onglet « **J'aime** » pour témoigner votre intérêt pour notre page et par la suite être informés de toute nouvelle publication nous concernant.

Pour devenir membre de l'association:

40 \$ pour adhésion par la poste ou 35 \$ pour adhésion par courrier électronique,
casier postal 10 201, Grand-Mère, G9T 5L3 ou par courrier électronique info@ladespiles.org

Merci à nos commanditaires

Marina Prévost: 819 533-2449

Dépanneur, essence et remisage. Babillard de l'association disponible pour les membres.



Dernièrement, avez vous pensé vendre votre propriété ?
Si oui combien vaut-elle?
Estimation gratuite.

RE/MAX Équipe Serge Laroche
Agent Immobilier Affilié,
RE/MAX DE FRANCHEVILLE INC.,
819-537-5000

*Sur la photo, il y a Serge Laroche et Linda Gauthier.

RONA
H. MATTEAU

Grand-Mère
Shawinigan
St-Tite
Trois-Rivières
(secteur Cap)
Nicolet
Gentilly

Partenaire de votre réussite !

Sport Marine
Distributeur exclusif des produits Correctcraft au Québec
124, rue Authier, St-Alphonse-de-Granby
À 40 min. du Pont Champlain (Sortie 68 Autoroute 10)
Téléphone : 450 777-1101 / simon@sgsportmarine.com
www.sgsportmarine.com



Desjardins
Caisse de la
Vallée-du-Saint-Maurice

*fier partenaire
de notre communauté !*



Michel Angers
Maire de Shawinigan

VILLE DE
SHAWINIGAN

550, avenue de l'Hôtel-de-Ville
CP 400
Shawinigan Qc G9N 6V3
Téléphone : 819 536-7200
www.shawinigan.ca

PEPINIERE DU PARC
Renée Soucy, associée
Conceptrice et responsable de l'aménagement paysager
reneesoucy@pepiniereduparc.com
819-532-2068
www.pepiniereduparc.com
1311 ch St-Joseph, St-Mathieu-du-Parc, GOX 1N0



**AUBERGE AUX
GOGLUS**
RESTAURANT-GÎTE

fine cuisine du terroir
apportez votre vin
819 538-3070

aubergeauxgoglus.com

LES Quais
TRADITIONNELS

850, 2^e Avenue
Grand-Mère (Québec) G9T 2X5
Tél. : 819 538-0880
Cell. : 819 698-5154

quais.traditionnels@gmail.com
www.quaistraditionnels.com

DANIEL ST-PIERRE
PROPRIÉTAIRE

LE SPECIALISTE
GARAGE STE-FLORE 1999 INC.
3320 - 50 1^{ère} Avenue
Grand-Mère, QC
G9T 1A3
Guy Tessier & Josée Durocher
Propriétaires
Tél. : (819) 538-2011 • Fax : (819) 538-1466

- Freins
- Silencieux
- Suspension
- Direction
- Injection - Mise au point
- Air climatisé - Chauffage
- Pneus
- Entretien préventif
- Antirouille
- Entretien système de surveillance pression des pneus

Éric Bergeron
Franchisé - Propriétaire



Groupe Éric Bergeron

1235, avenue de Louisbourg Téléphone: (819) 233-4591
Bécancour, QC Cellulaire: (819) 448-4059
G9H 1T3 Téléc.: (819) 233-4599
Courriel: ericbergeron@me.com

excavations R.M.G., INC.
RBD: 2200-4253-51
Tél.: (819) 538-2282
Cell.: (819) 536-9008
Fax: (819) 538-6272
3389, 4^e Rue, Grand-Mère
(Québec) G9T 5K5
• Excavation: industrielle, commerciale et résidentielle
• Location de machinerie lourde • Travaux forestiers

SUBWAY
Bon été!
Soyez prudents !

multi-
énergie
best
une
approche globale
7975, boulevard des Forges
Trois-Rivières (Québec)
G8Y 1Z5
Tél.: 819-378-6677
Téléc.: 819-378-6561
info@multi-energie-best.com
MECANIQUE | TECHNOLOGIES | MAINTENANCE | ENERGIES

Angeline
BAR RESTAURANTE
Pâtes Fraîches, Pizzas, Calzones
313 rue des Forges, Centre-ville, Trois-Rivières 819 372-0468
www.angelinerestaurant.com

STATION ROSE DES VENTS
PEGGIE LACERTE PROPRIÉTAIRE
4300, 4^e rue, Grand-Mère (Québec) G9T 5K5
819-533-6084 F 819-533-6080
rosedesvents@bellnet.ca
DÉPANNÉUR - ÉPICERIE - COMPTOIR CRÈME GLACÉE - ESSENCE

Vous êtes en affaires?
Vous voulez élargir ou consolider
votre clientèle?
Vous voulez rejoindre directement nos lecteurs?
► Rien de plus simple! ◀
Des espaces publicitaires sont disponibles
dans Le Pilier
Contactez-nous : journal.pilier@ladespiles.org

CLUB DE GOLF GSF STE-FLORE
Patrick Ladouceur
5401, 35^e Rue
Grand-Mère, Qc
G9T 3N5
Info & Réservation : 819 533.4555
Télécopieur: 819 533.3959
Courriel : golfsteflore@cgocable.ca